

DÉVELOPPEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

MEER

Ministère de
l'Expansion
économique
régionale

OPDQ

Office de
planification
et de
développement
du Québec

MEER - OPDQ

ENTENTE CANADA - QUÉBEC

ZONE SPÉCIALE

**NOUVEL AÉROPORT
INTERNATIONAL DE MONTRÉAL**

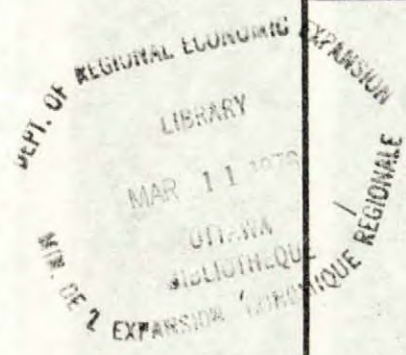
**RÉALISATIONS 1971-1972
(PROJETS 1972-1974)**

TL
725.3
P5
G35

Canada. MEER.

TL
725.3
P5
C35

DÉVELOPPEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL



MEER

Ministère de
l'Expansion
économique
régionale

OPDQ

Office de
planification
et de
développement
du Québec

MEER - OPDQ

ENTENTE CANADA - QUÉBEC

ZONE SPÉCIALE

**NOUVEL AÉROPORT
INTERNATIONAL DE MONTRÉAL**

**RÉALISATIONS 1971-1972
(PROJETS 1972-1974)**

P R É F A C E

Ce cahier veut être, pour les organismes intéressés, une présentation des réalisations et projets de la zone spéciale du Nouvel Aéroport International de Montréal décrétée lors de la signature de l'amendement 6 à l'Entente sur les zones spéciales en date du 25 mars 1971 et renouvelée le 18 octobre 1972.

Des indications sur le but, le contenu et les éléments produits, seront fournies pour chacun des projets; de plus, le présent document établit la bibliographie des rapports produits au cours du présent exercice.

Le Ministère fédéral de l'Expansion Économique Régionale (MEER) a alloué une somme de trente (30) millions de dollars en subventions et dix (10) millions en prêts pour la réalisation des projets de 1971-74.

Le Gouvernement du Québec et plusieurs municipalités du territoire aéroportuaire ont également contribué au financement des opérations associées à ces projets.

La programmation des actions réalisées au titre de l'Entente a été l'oeuvre conjointe de plusieurs ministères ou organismes québécois, de l'OPDQ et du MEER. Elle s'est effectuée de façon à maximiser les effets économiques de l'implantation du Nouvel Aéroport International de Montréal.

Quatre organismes: le BANAIM, le MEER, le SATRA et l'OPDQ, membres du Comité d'exécution prévu par l'Entente, ont veillé en 1971-73 à la supervision générale de la mise en oeuvre des projets.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES PROJETS 1971 - 72

DESCRIPTION DU PROJET	MAITRE D'OEUVRE	MONTANT	PAGE
Parc industriel et Commercial Aéroportuaire (PICA)	Industrie et Commerce (Québec)	\$ 32,000	1
Accueil touristique sur le site de l'aéroport	Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche	91,000	4
Agrandissement de l'usine de filtration de St-Jérôme	Ville de St-Jérôme	969,000	6
Augmentation de la capacité de réserve en eau brute Cité de Lachute	Cité de Lachute	683,000	8
Réaménagement du parc d'Oka	Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche	783,000	10
Inventaire et analyse des monuments historiques	Ministère des Affaires culturelles	29,000	12
Aménagement de la rivière du Nord	- Ministère des Affaires municipales - Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche - Ministère des Richesses naturelles	266,000	15
Etude géoscientifique	Ministère des Richesses naturelles	273,000	20
Eclairage de l'autoroute des Laurentides (A-15)	Ministère de la Voirie	1,586,000	23
Elargissement de la route 11 (117)	Ministère de la Voirie	4,720,000	25
Elargissement de la route 41 (158) Du comté d'argenteuil à l'autoroute des Laurentides (A-15) (Village de St-Canut exclu)	Ministère de la Voirie	994,000	27

DESCRIPTION DU PROJET	MAITRE D'OEUVRE	MONTANT	PAGE
Autoroute 640 de l'autoroute des Laurentides à la route 65	Ministère de la Voirie	\$5,249,000	29
Réfection de la route 8	Ministère de la Voirie	771,000	31
Confection d'un nouveau rôle d'évaluation Ville de Ste-Scholastique	Ville de Ste-Scholastique	100,000	32
Aide technique à la prépa- ration des plans d'urbanisme pour la zone aéroportuaire	S.A.T.R.A.	440,000	34
Rénovation de l'inventaire cadastral de la zone aéroportuaire	Ministère des Terres et Forêts	813,000	37
Conduite d'aqueduc Centre-Ville de Lachute	Cité de Lachute	352,000	43
Enquête Origine-Destination	Ministère de la Voirie	120,000	44
Confection d'un plan directeur de services d'égoût et d'aqueduc dans la zone aéroportuaire	Régie des Eaux du Québec	250,000	47
Services municipaux Parc industriel de Lachute	Cité de Lachute	252,000	49
Autoroute 640 (de la route 65 à l'autoroute 25)	Ministère de la Voirie	950,000	50
Incinérateur régional Deux-Montagnes Sud	Corporation inter- municipale de Deux- Montagnes Sud	277,000	51

BIBLIOGRAPHIE

53

LES PROJETS

Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire

(PICA)

OBJECTIF:

Analyser l'opportunité de mettre sur pied un parc industriel et commercial contigu à l'aéroport, d'en définir la nature et les caractéristiques et d'établir une situation harmonieuse pour l'ensemble des parcs industriels de la région. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MICQ) a entrepris, avec la participation financière du Ministère de l'Expansion Economique Régionale (MEER), une étude en 8 points sur le concept d'aménagement et la localisation d'un tel parc.

DESCRIPTION:

L'étude comprend les éléments suivants:

1. Etude de marché (industriel, commercial et aérien) de PICA et des parcs industriels existants dans la région aéroportuaire;
2. Détermination de la nature, du rôle, de la vocation et des facilités de l'aéroport;
3. Identification de la qualité des sols immédiatement au sud du site opérationnel de l'aéroport et détermination de trois sites possibles pour PICA;

4. Analyse des parcs industriels existants dans la région aéroportuaire afin de connaître leur réalité actuelle, leur potentiel et leur possibilité spatiale et financière de s'agrandir;
5. Synthèse des conclusions des quatre points précédents par le comité directeur de l'étude;
6. Conception du rôle de PICA, détermination de sa superficie, son plan-type, ses coûts-bénéfices, ses possibilités de financement;
7. Identification de la vocation et de la tendance future des parcs industriels existants dans la région aéroportuaire et des nouveaux parcs pouvant être mis sur pied;
8. Conception de la structure de l'organisme de gestion et de promotion dont serait doté PICA, du genre de budget dont l'organisme disposerait et des mesures de promotion qu'il utiliserait.

Le comité directeur de l'étude est dirigé par le MICQ et réuni les organismes suivants: Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal (BANAIM), Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA), ainsi que le MEER, le MIC-(Canada) et des experts-conseils.

REALISATION:

Le coût global de l'étude est présentement évalué à \$300,000. Le ministère de l'Expansion économique régionale a contribué pour \$32,000 aux travaux exécutés durant l'année budgétaire 1971-72.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
Détermination de la nature, du rôle, de la vocation et des facilités de l'aéroport. (Programmes auxiliaires, BANAIM)	MICQ BANAIM
Extension des parcs industriels municipaux de la région aéroportuaire - Etudes physique et économique (Jean-Guy Duquet & Richard Thouin, PLURAM Inc)	MICQ
PICA - Rapport d'étude Analyse des expériences étrangères et propositions d'exploitation (Mai 1972 - Redma & Ass. Ltée)	MICQ
Rapport de l'estimation des capacités portantes (Normand Dion, ing.-cons.)	MICQ

LE SITE DE L'AEROPORT

OBJECTIF:

Une étude menée pour le compte du Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche (MTCP), par un expert-conseil, a pour objectifs généraux:

- d'approfondir la notion d'accueil en général et d'accueil en milieu aéroportuaire en particulier;
- de déterminer la nature et le nombre de services correspondant à ces notions;
- de déterminer leur répartition géographique en optimisant la localisation de leur implantation;
- de déterminer le rôle que devront jouer le Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, les autres organismes publics concernés, et l'entreprise privée.

DESCRIPTION:

Ces objectifs se sont traduits en cinq (5) phases d'analyse:

1. Notion et politiques d'accueil
2. Etude de marché
3. Définition des services à offrir
4. Etude de localisation des services
5. Analyse du rôle et des responsabilités des organismes impliqués.

REALISATION:

Le montant de la subvention octroyé par le Ministère de l'Expansion Economique Régionale (MEER) pour ce travail s'élève à \$91,000.

Un rapport final a été soumis au MTCP par le consultant en avril 1972 et acheminé au comité d'exécution de la zone spéciale en mai 1972.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
L'accueil et l'aéroport Ste-Scholastique <u>Rapport final</u> (Sorès, Inc)	MTCP
L'accueil et l'aéroport Ste-Scholastique <u>Sommaire du Rapport final</u> (Sorès, Inc)	MTCP

CITE DE ST-JEROME

OBJECTIF:

Dans le but d'augmenter la capacité de l'usine de filtration d'eau potable de façon à ce que l'accroissement rapide des besoins en eau dû à l'accélération de développement industriel des dernières années soit satisfaite tout en permettant d'approvisionner l'aéroport, le ministère de l'Expansion Economique Régionale a participé financièrement au projet d'agrandissement de l'usine de filtration de la Cité de St-Jérôme afin de porter sa capacité de 3 à 6 millions de gallons par jour.

DESCRIPTION:

Le projet comporte principalement les travaux suivants:

- augmentation de la capacité de la station de pompage d'eau brute, et des installations de pré-traitement et de filtration;
- installation d'un système de pompage à haute pression pour desservir le parc industriel.

REALISATION:

Les travaux, entrepris au mois d'août 1971, sont suffisamment avancés en février 1972 pour que l'on puisse procéder à l'inauguration officielle de la nouvelle usine. Le Conseil Municipal de la Cité de St-Jérôme accepte en avril, les travaux compris dans le contrat de \$1,070,800. La participation du Ministère de l'Expansion Economique Régionale à ce projet s'est élevé à \$969,000.

CITE DE LACHUTE

OBJECTIF:

Dans le cadre d'un programme d'équipements prioritaires pour la cité de Lachute, le barrage-réservoir a été retenu parmi les projets présentés dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable soit le barrage et l'agrandissement de l'usine de filtration au niveau de l'alimentation en eau, un réservoir d'eau claire et une conduite d'amenée au niveau de la distribution. La construction du barrage représentait une première phase dans ce secteur du programme qui veut permettre à la municipalité de remplir son rôle régional et de satisfaire aux besoins futurs. Ce projet permet d'obtenir un débit régularisé de 7.5 millions de gallons d'eau par jour au lieu de 2 millions qu'il était auparavant. Il élimine en particulier les inconvénients causés aux villégiateurs par l'abaissement du niveau d'eau des lacs environnants durant la période estivale.

DESCRIPTION:

Ce projet comprend la construction d'un barrage-voûte de 533 pieds de longueur totale pour une hauteur maximum de 70 pieds. La section voûte du barrage, appuyée à la paroi

rocheuse du côté nord du ruisseau William, a une longueur de 307 pieds suivie d'une culée de 60 pieds et d'une dalle-contrefort de 166 pieds. Ce barrage est situé sur le ruisseau William entre le lac Sir John et le lac William. Des travaux de déboisement, de sondages et de relevés techniques sont aussi inclus dans le projet.

REALISATION

Le barrage est actuellement en opération. Les travaux de construction ont été effectués par la Firme Hilaire Binette Construction. Le montant de la subvention du Ministère de l'Expansion Economique Régionale se chiffre à \$683,000 pour cette réalisation.

OBJECTIF:

La participation du Ministère de l'Expansion Economique Régionale aux travaux de réaménagement du parc Paul Sauvé (Oka) fait suite à une demande du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche relative au développement de ce parc provincial de première importance pour la région montréalaise.

Les buts poursuivis en première étape, étaient de:

- compléter l'aménagement de l'infrastructure du parc en fonction de sa superficie actuelle;
- limiter l'accès du parc à un nombre déterminé de visiteurs, de manière à minimiser les dangers de détérioration du terrain;
- augmenter la clientèle du parc durant les périodes creuses, surtout le printemps et l'automne, en favorisant l'activité des classes vertes et de neige.

DESCRIPTION:

Ce projet comporte des travaux de construction de bâtiments administratifs et d'exploitation ainsi que la transformation de sites de camping en site de roulottes dans le secteur le Refuge.

REALISATION:

La contribution du Ministère de l'Expansion Economique Régionale pour l'exercice financier 1971-72 s'est élevée à \$783,000 compte tenu de la partie des travaux exécutés au 31 mars 1972, soit:

- Bureau d'administration (centre d'accueil et d'administration)
- Entrepôt servant aussi de garage et d'atelier
- Maison du Personnel
- Kiosque de contrôle
- Mur de soutènement pour protéger la plage
- Centre de services (buanderie)
- Centre d'interprétation de la nature
- Restaurant
- Aménagement de 146 sites de camping en sites pour roulottes avec services d'égoût, d'aqueduc et d'électricité.

INVENTAIRE ET ANALYSE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

12.

OBJECTIF:

Les possibilités de développement de la Région Nord de Montréal s'étant élargies après la création du NAIM, et le milieu existant étant susceptible de subir des changements rapides et appréciables, il est apparu urgent de mieux connaître le domaine des sites et monuments d'intérêt historique ou architectural afin d'éviter que l'emprise du développement de la région empêche définitivement de "préserver le patrimoine culturel et artistique".

DESCRIPTION:

Dans un but de conservation et de mise en valeur du patrimoine existant, le Ministère des Affaires Culturelles a entrepris l'inventaire et l'analyse des bâtiments anciens dans tout le territoire de la zone aéroportuaire. Ce projet comprend deux (2) phases, soit:

lère phase

- accélération du projet d'inventaire général du Ministère des Affaires Indiennes
- modification de l'inventaire dans toute la zone spéciale.

2e phase

- analyse de l'inventaire
- identification des points d'intérêt et classification qualitative
- définition des compatibilités entre les programmes d'aménagement et la préservation des lieux considérés comme culturellement intéressants
- programmation d'une politique d'intervention de type législatif. Intégration du programme de relocalisation des bâtiments du territoire exproprié dans le programme général de la zone spéciale
- mise en place, dans les municipalités, de services chargés de contrôler l'utilisation et la transformation des bâtiments identifiés, suivant un programme de mise en valeur préalablement défini.

REALISATION:

L'exécution des deux (2) phases a été confiée à la firme Histart Inc et a nécessité la participation financière du Ministère de l'Expansion Economique Régionale pour une somme de \$29,000.

La phase "inventaire" a conduit à l'identification d'environ 2,000 bâtiments anciens. Le document pour cette partie du projet présente la description, la localisation et la classification primaire de ces bâtiments.

Les résultats de la phase "analyse" seront fournis dans le rapport final dont le préliminaire intitulé "Programme de préservation et de mise en valeur des bâtiments anciens" a été déposé au comité d'exécution de la zone spéciale NAIM. Un document audio-visuel sera aussi disponible avec le rapport final.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
"Inventaire des bâtiments anciens" (Histart Inc)	- SATRA (Montréal)
	- MACu (Québec)

OBJECTIF:

Dans le but de rationaliser les investissements requis pour l'aménagement de la Rivière du Nord, le Ministère de l'Expansion Economique Régionale a participé à l'élaboration d'un plan d'ensemble pour la mise en valeur du potentiel récréatif de la Vallée de la Rivière du Nord à l'intérieur de la zone spéciale. Cette mise en valeur est liée à la qualité de l'eau de même qu'au contrôle de son débit. Un comité technique pour l'aménagement de la Rivière du Nord fut mis sur pied par le comité d'exécution de la zone spéciale. Il réunissait les maîtres d'oeuvre suivants: le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le Ministère des Richesses Naturelles et le Ministère des Affaires Municipales représenté par la Régie des Eaux et le service de la Qualité de l'Environnement.

DESCRIPTION:

Les maîtres d'oeuvre se sont fixés les objectifs suivants pour la réalisation de ce projet dans le cadre du programme que le comité technique s'était fixé:

1. Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
* Mise en valeur du potentiel récréatif de la Vallée de la Rivière du Nord de St-Jérôme à son embouchure.

- Analyse de la demande et de l'offre
- Analyse spéciale des problèmes posés en termes d'administration et de juridiction
- Propositions de développement

2. Le Ministère des Richesses Naturelles - Direction Générale des Eaux

* Etudes quantitatives

- Inventaire des besoins actuels et futurs en eau
- Optimisation de la régularisation présente et aménagement de nouvelles réserves par la mise au point d'un modèle mathématique du système hydraulique et hydrographique du bassin de la Rivière du Nord
- Etude des inondations et mise en valeur des plaines
- Etude de l'érosion et de la sédimentation
- Etude des redevances payées au MRN
- Analyse limnologique

3. Le Ministère des Affaires Municipales (MAM)

A) Régie des Eaux

- * Etude qualitative des eaux de la Rivière du Nord et élaboration d'un programme de dépollution municipale et industrielle.
- Inventaire de certains besoins actuels et futurs en eau
- Etude des sources de pollution

- Etablissement de données de quantité et de qualité d'eaux usées déversées dans le futur
- Classification sectorielle des eaux de la Rivière du Nord
- Elaboration d'un programme de dépollution

B) Qualité de l'Environnement

- Dépollution en zone de villégiature: plages publiques, terrains de camping et colonies de vacances, hôtels et motels
- Eau potable
- Déchets solides
- Petites agglomérations

REALISATION

Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale a participé à ces travaux pour une somme de \$266,000 répartis comme suit entre les trois (3) maîtres d'oeuvre:

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche	\$ 96,000
Ministère des Richesses Naturelles	\$100,000
Ministère des Affaires Municipales	\$ 70,000

Un rapport-synthèse sera soumis prochainement au comité d'exécution de la zone spéciale par le comité technique pour l'aménagement de la Rivière du Nord.

DOCUMENTS DISPONIBLES

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
"Aménagement récréatif de la Rivière du Nord" (Gaétan Richard, Urbaniste)	MTCP
"Inventaire des besoins actuels et futurs en eau"	MRN
"Etude de régularisation de la Rivière du Nord" (Groleau, De Guise & Ass, ing. cons.)	MRN
- Analyse du système hydrologique existant	
- Aménagement de nouvelles retenues	
"Etude des inondations et mise en valeur des plaines"	MRN
"Etude de l'érosion et de la sédimentation"	MRN
"Etude des redevances payées au MRN"	MRN
"Analyse limnologique"	MRN
"Etude des plages" (Service de l'Environnement)	MAM
"Etude des colonies de vacances et terrains de camping" (Service de l'Environnement)	MAM
"Etude des hôtels et motels" (Service de l'Environnement)	MAM

"Etude des systèmes d'aqueduc" MAM
(Service de l'Environnement)

"Etude des sites de disposition des MAM
déchets solides"
(Service de l'Environnement)

"Relevé sanitaire du village de St-Canut, MAM
St-André Est, St-Philippe et Whisseltown"
(Service de l'Environnement)

à venir:

"Etude de la qualité des eaux de la MAM
Rivière du Nord"
(Régie des Eaux)

ETUDE GEOSCIENTIFIQUEOBJECTIF:

Le programme d'étude géoscientifique, pour la région Nord de Montréal, a pour but d'étudier certains aspects scientifiques de cette région qui doit, de par sa situation géographique autour du site du nouvel aéroport international, subir un fort développement économique dans les prochaines années. Ce projet contribue à une connaissance de la nature et de la qualité du sol du territoire aéroportuaire en tant que prérequis à un aménagement rationnel de l'espace.

DESCRIPTION:

Les aspects scientifiques suivants ont été considérés à la suggestion des organismes intéressés (SATRA, BANAIM):

- a) géologie des dépôts meubles
- b) cartographie du socle rocheux
- c) géologie économique (inventaire des minéraux industriels et métalliques)
- d) géotechnique (délimitation des zones stables)
- e) hydrogéologie (inventaire et bilan des ressources en eau souterraine)

REALISATION:

Les travaux ont été réalisés conjointement par la Commission Géologique du Canada (CGC) et le Ministère des Richesses Naturelles du Québec (MRN). Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale a participé financièrement à ces travaux en ajoutant au budget alloué par ces deux organismes une somme de \$273,000 pour couvrir les frais de forage et de personnel supplémentaire.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Les documents sont sous forme de cartes et portent les titres suivants:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
Coupe des sondages (1 à 208)	MRN
Localisation des forages profonds et peu profonds	MRN
Topographie du socle rocheux	MRN
Epaisseur du mort-terrain	MRN
Dépôts de surface	MRN
Dépôts de surface et stratigraphie	MRN

Géologie et topographie du socle rocheux	MRN
Géotechnique	MRN
Sols instables	MRN
Localisation des puits et forage (Section Hydrogéologie)	MRN
Épaisseur des terrains non consolidés et hydrochimie (Section Hydrogéologie)	MRN
Cartes mécanographiques - 1:25,000	CGC
pour les caractéristiques physiques suivantes: type de matériel, valeur du pH, répartition des argiles, épaisseur des argiles, topographie de la roche en place, teneur en carbonate, indice de plasticité, porosité.	

DES LAURENTIDES (A-15)

OBJECTIF:

La participation du Ministère de l'Expansion Economique Régionale à ces travaux s'inscrit dans le cadre d'un objectif double:

- améliorer le degré de sécurité
- augmenter le volume de circulation de façon à en faire une voie d'accès prioritaire pour l'aéroport.

DESCRIPTION:

Ce projet d'éclairage entre la rivière des Mille Iles et St-Jérôme fait partie d'un programme d'investissement de l'Office des Autoroutes qui pourvoiera à l'éclairage de la totalité de l'autoroute des Laurentides.

Les travaux physiques suivants ont été requis:

- installation de 1,400 lampadaires de 31 pieds de hauteur espacés de 120 pieds
- enfouissement de 360,000 pieds de cable
- installation de luminaires et de lampes au sodium à basse pression dégageant un éclairage jaune.

REALISATION:

Ce projet est presque totalement terminé si ce n'est la finition des raccordements à l'Hydro et l'enlèvement des poteaux temporaires aux sorties de l'autoroute. La contribution du Ministère de l'Expansion Economique Régionale, aux travaux exécutés au 31 mars 1972, s'est élevée à \$1,586,000.

ELARGISSEMENT DE LA ROUTE 11 (117)OBJECTIF:

Les travaux d'élargissement de la route 11 (117) ont pour but de fournir un accès à l'aéroport par une route de qualité supérieure sans péage. L'amélioration de cette route permet une plus grande facilité de communication routière entre le NAIM et le territoire environnant ainsi que l'amélioration du réseau routier régional.

DESCRIPTION:

Les travaux, ayant donné lieu à la participation du Ministère de l'Expansion Economique Régionale, concernent les points suivants d'intervention:

- Ste-Thérèse à Rosemère: élargissement de 3.14 milles de route
- Blainville: réaménagement et élargissement sur une longueur de 4.4 milles, et travaux afférants (feux de circulation, terrassement, gazonnage, etc)
- St-Antoine des Laurentides: élargissement d'un pont-route au-dessus des voies ferrées du CN
- Ste-Scholastique: construction d'une surcharge sur terrain marécageux en bordure de la 11, sur une longueur de 1,200 pieds.

La contribution du Ministère de l'Expansion Economique
Régionale aux travaux terminés le 31 mars 1972, s'est
élevée à \$4,720,000.

Du comté d'Argenteuil à l'autoroute des Laurentides (A-15)

(Village de St-Canut exclu)

OBJECTIF:

L'amélioration et l'élargissement de la route 41 (158) qui relie Lachute et St-Jérôme permet d'offrir entre ces deux pôles de la région aéroportuaire une voie de circulation de qualité supérieure. Ces travaux répondent à l'objectif d'améliorer les communications routières régionales au voisinage du nouvel aéroport.

DESCRIPTION:

Les travaux entrepris en 1971-72 dans le cadre d'un programme d'amélioration de la route 41 comprennent deux sections du projet global qui incluaient aussi le contournement de St-Canut et la section de la route 41 entre l'autoroute et St-Antoine des Laurentides. La première section entre l'autoroute 15 et le village de St-Canut soit une longueur de 3.47 milles suit un nouveau tracé dans une emprise de 120 pieds. La deuxième section entre St-Canut et les limites du comté d'Argenteuil a été refaite et l'emprise élargie à 120 pieds. La longueur de cette section est de 5.6 milles. Dans chaque cas, la largeur de la surface pavée est de 24 pieds pour des accottements de 10 pieds de chaque côté.

REALISATION:

La contribution du Ministère de l'Expansion Economique Regionale s'est élevée à \$994,000. Elle correspond aux travaux exécutés au 31 mars 1972 soit 50% du coût total des travaux envisagés pour les deux sections précitées. La finalisation de ces deux (2) sections est prévue pour 1972-73.

(de l'autoroute des Laurentides à la route 65)OBJECTIF:

La construction de l'autoroute 640 de l'autoroute des Laurentides à la route 65 a été retenue dans le programme de la zone spéciale du nouvel aéroport dans le but de réaliser une liaison est-ouest entre l'aéroport et l'autoroute de la Rive Nord (40). Ce projet contribue à l'implantation d'une artère est-ouest importante dans le réseau routier régional.

DESCRIPTION:

Les travaux spécifiques inclus dans ce projet sont les suivants:

- construction des structures au carrefour de l'autoroute des Laurentides (15) et de la nouvelle autoroute 640
- construction de cinq (5) milles d'autoroute entre l'autoroute 15 et la route 65
- étagement au-dessus des voies du Canadien Pacifique dans la municipalité de Bois des Filion
- construction d'un pont-route au-dessus de l'autoroute 640 au carrefour du Boulevard de Gaulle dans la ville de Lorraine

REALISATION:

La construction des viaducs inclus dans ce projet est complétée, tandis que la construction de l'autoroute n'est réalisée qu'à environ 50%.

La contribution du Ministère de l'Expansion Economique Régionale aux travaux exécutés au 31 mars 1972 s'est élevée à \$5,249,000.

OBJECTIF:

La participation du ministère de L'Expansion Economique Regionale à ces travaux, s'inscrit dans l'objectif d'amélioration du réseau routier à vocation régionale, au voisinage du nouvel aéroport international de Montréal.

DESCRIPTION:

Les travaux comprennent le terrassement, les fondations et le pavage d'un tronçon (2.98 milles) de la route 8 à l'intérieur de la municipalité de Ste-Scholastique.

REALISATION:

La contribution du ministère de l'Expansion Economique Regionale pour les ouvrages exécutés en date du 31 mars 1972, s'est élevée à \$771,000. et représente la totalité du projet.

VILLE DE STE-SCHOLASTIQUE

OBJECTIF:

Comme toute municipalité a pour rôle essentiel de procurer à la collectivité de son territoire les services qui relèvent de sa juridiction, la nouvelle ville de Ste-Scholastique qui regroupe quatorze (14) municipalités devait se pourvoir d'un outil de taxation le plus juste possible. Ce nouveau rôle d'évaluation était de première importance puisque les anciens rôles, très diversifiés et souvent confectionnés de façon artisanale, ne pouvaient même pas servir de point de départ à sa confection. Le projet a pour but de fournir à la nouvelle ville de Ste-Scholastique cet outil indispensable de taxation dont la principale est la cotisation imposée suivant la valeur du terrain et de l'immeuble.

DESCRIPTION:

La confection du nouveau rôle d'évaluation pour la ville de Ste-Scholastique comprend deux (2) parties:

- la désignation des terrains et des immeubles
- l'évaluation à la valeur réelle

Ce projet comprend aussi le transfert de ces informations sur bande magnétique.

REALISATION:

La préparation de ce rôle d'évaluation uniforme a nécessité la participation financière du Ministère de l'Expansion Economique Régionale pour un montant de \$100,000. Le travail effectué par la firme "Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Ass. Inc." comprend la présentation de 4,800 fiches d'évaluation, d'un cahier du rôle d'évaluation et de 164 plans (tax map) couvrant les quatorze (14) municipalités touchées par la loi créant la ville de Ste-Scholastique.

Toutes les informations recueillies ont été confinées sur bande magnétique.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
Rôle d'évaluation	Ville de Ste-Scholastique
Fiches d'évaluation	" "
Plans d'évaluation	" "

D'URBANISME POUR LA ZONE AEROPORTUAIRE

OBJECTIF:

La participation du Ministère de l'Expansion Economique Régionale à ce projet sous la maîtrise d'oeuvre du Service d'Aménagement du Territoire de la Région Aéroportuaire (SATRA) s'inscrit dans l'objectif d'efficacité et d'innovation dans la gestion des affaires publiques. Cette proposition déposée par SATRA vise à mettre à la disposition des municipalités les connaissances requises pour améliorer leur prise de décision et à rendre leurs plans directeurs et autres instruments d'aménagement du territoire plus efficaces en termes de planification et de gestion.

DESCRIPTION:

Le programme comprend six (6) points majeurs d'analyse et d'étude réalisable en deux (2) années budgétaires consécutives, soit 1971-72 et 1972-73:

1. Inventaire des mécanismes législatifs et administratifs à la disposition des municipalités et des communautés municipales dans le cadre d'une action régionale concertée.
2. Elaboration de devis-type pour la préparation des plans directeurs municipaux.

3. Analyse et évaluation des ressources et de l'utilisation des ressources municipales.
4. Organisation et mise sur pied d'un centre d'information urbaine et régionale.
5. Aide à l'organisation et au fonctionnement des secteurs consultatifs d'aménagement.
6. Cueillette des données de base.

REALISATION:

La participation financière du Ministère de l'Expansion Economique Régionale pour la réalisation de la première phase s'est élevée à \$440,000 pour l'exercice financier 1971-72.

En plus des documents disponibles énumérés plus loin, il est bon de noter que la cueillette des données de base a fourni un document d'accompagnement constitué d'une bande magnétique (9 pistes, 1600 B.P.I., 2400 pieds) décrivant l'inventaire des ressources physiques et humaines des municipalités: population, utilisation du sol, occupation des bâtiments, conditions d'habitation et stock de logement.

Un Atlas régional composé de cartes à l'échelle 1:100,000 a aussi été produit. Il illustre les phénomènes physiques et à incidence physique du territoire de la région aéroportuaire. Le texte descriptif apparaît dans les deux langues officielles.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
Etude des ressources actuelles des municipalités de la région aéroportuaire (Partie I) (Raymond, Chabot, Martin, Paré & Ass.)	SATRA
Etude de l'utilisation des ressources municipales de la région aéroportuaire (Partie II) (Raymond, Chabot, Martin, Paré & Ass.)	SATRA
Centre d'information urbaine et régionale Volume I - Rapport final (Demers, Gordon, Baby Ltée)	SATRA
Centre d'information urbaine et régionale Volume II - Rapport final	SATRA
Instrumentation d'urbanisme - Première Partie Contexte, Objectifs et Notions diverses/Mars 1972	SATRA
Un Territoire - (Atlas géographique de la région du N.A.I.M.)	SATRA

DE LA ZONE AEROPORTUAIRE

OBJECTIF:

Le cadastre, en tant que registre public des immeubles, doit être précis, exact et actuel si on veut tirer toute son utilité dans les transactions immobilières, dans les devis et plans de divers services publics, etc. L'objectif de ce projet consiste à développer une documentation cadastrale complète et intégrée pour la zone aéroportuaire, soit la compilation cadastrale de 18,000 lots originaires et de 2,500 parcelles de lots dans la ville de Ste-Scholastique.

DESCRIPTION:

Le devis de travail comprenait:

- couverture cartographique de la zone spéciale:
 - 43 cartes au 10,000ième
 - 113 orthophotocartes au 1,000ième dans 9 municipalités (St-Eustache, Oka, Pointe-Calumet, Deux-Montagnes, St-Hermas, St-Placide, St-Benoît, St-Joseph-du-Lac et St-Canut)
- implantation de réseaux géodésiques
 - 9 points primaires
 - 420 points secondaires

- compilation des arpentages primitifs, programmation et calcul pour la correction des livres de renvoi
- mécanographie

REALISATION:

Le maître d'oeuvre, le Ministère des Terres et Forêts, disposait d'un montant de \$813,000 pour la réalisation des différents items du projet, somme appliquée par le Ministère de l'Expansion Economique Régionale dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur les zones spéciales.

L'installation des 429 points géodésiques est terminée et un répertoire de leur emplacement a été remis aux utilisateurs.

La photographie aérienne a permis la réalisation des cartes au 10,000ième et au 1,000ième mentionnées au devis de travail à l'exception des municipalités de St-Canut et de St-Hermas où des mosaïques ont remplacé les orthophotocartes.

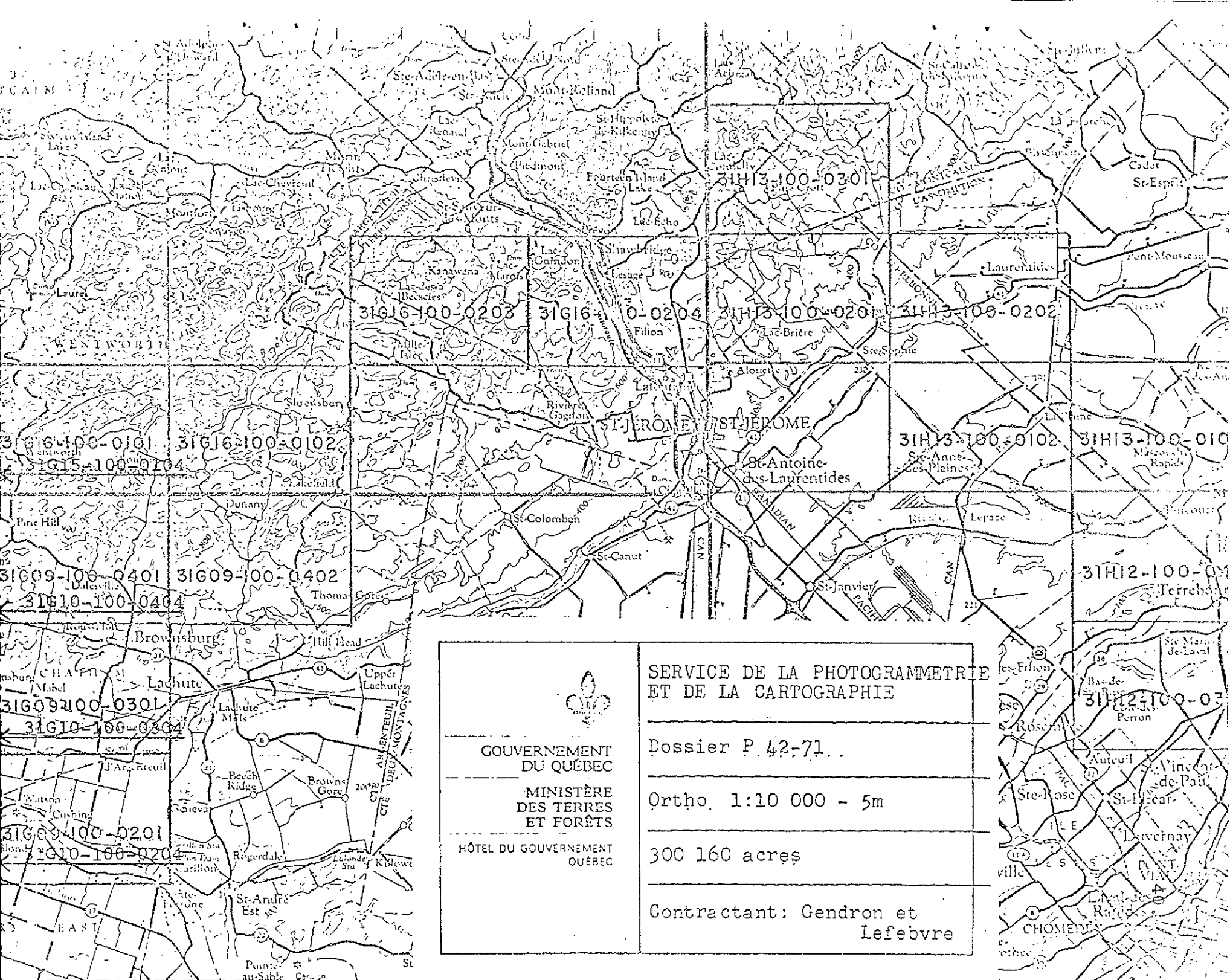
Les travaux de mise à jour cadastrale ont amené la création de 2,875 nouveaux lots dans la municipalité de Ste-Scholastique. D'autre part, la compilation cadastrale sur feuille

au 10,000e et au 1,000e est complétée.

Enfin la mécanisation de la refonte du livre de renvoi est au stage du calcul des informations cadastrales et de l'emmagasinement des données; avant d'aller plus loin le maître d'oeuvre entend étudier la possibilité de monter un fichier-passerelle avec les utilisateurs permettant de créer un lien entre les différents fichiers d'organismes publics.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

<u>Titre</u>	<u>Dépositaire</u>
Répertoire des points géodésiques	MTF
Feuillets 31 G/8, 31 G/9 31 G/16, 31 H/5 31 H/12, 31 H/13	
Cartes de localisation des points géodésiques pour les feuillets indiqués plus haut et aussi pour les municipalités suivantes: St-Eustache, Lachute, Terrebonne, St-Jérôme et Ste-Scholastique (D.O.T.)	MTF
Cartes disponibles au 1,000e et au 10,000e tel qu'indiqué sur les plans en annexe.	



GOVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DES TERRES
ET FORÊTS

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

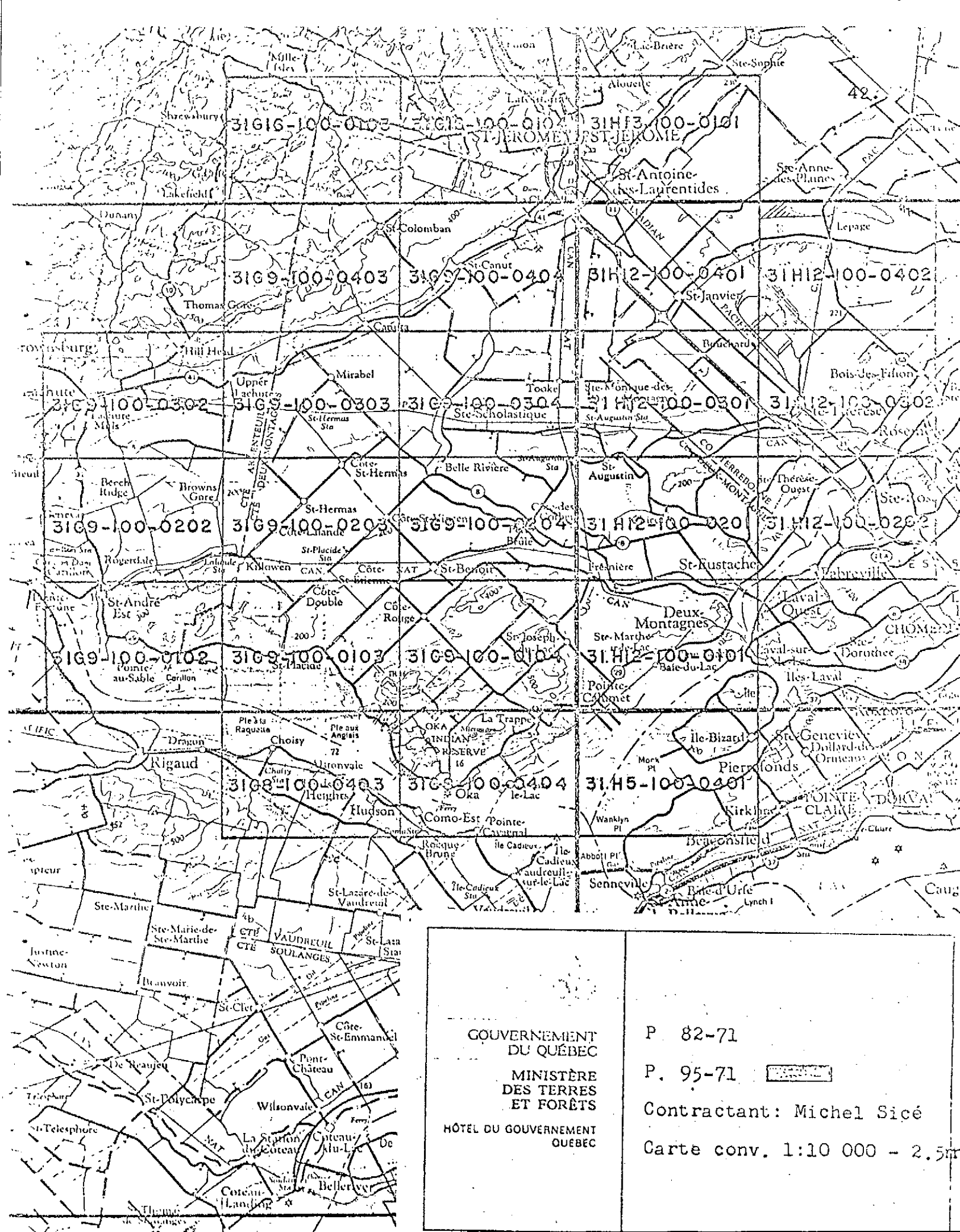
SERVICE DE LA PHOTOGRAMMETRIE
ET DE LA CARTOGRAPHIE

Dossier P. 42-71.

Ortho. 1:10 000 - 5m

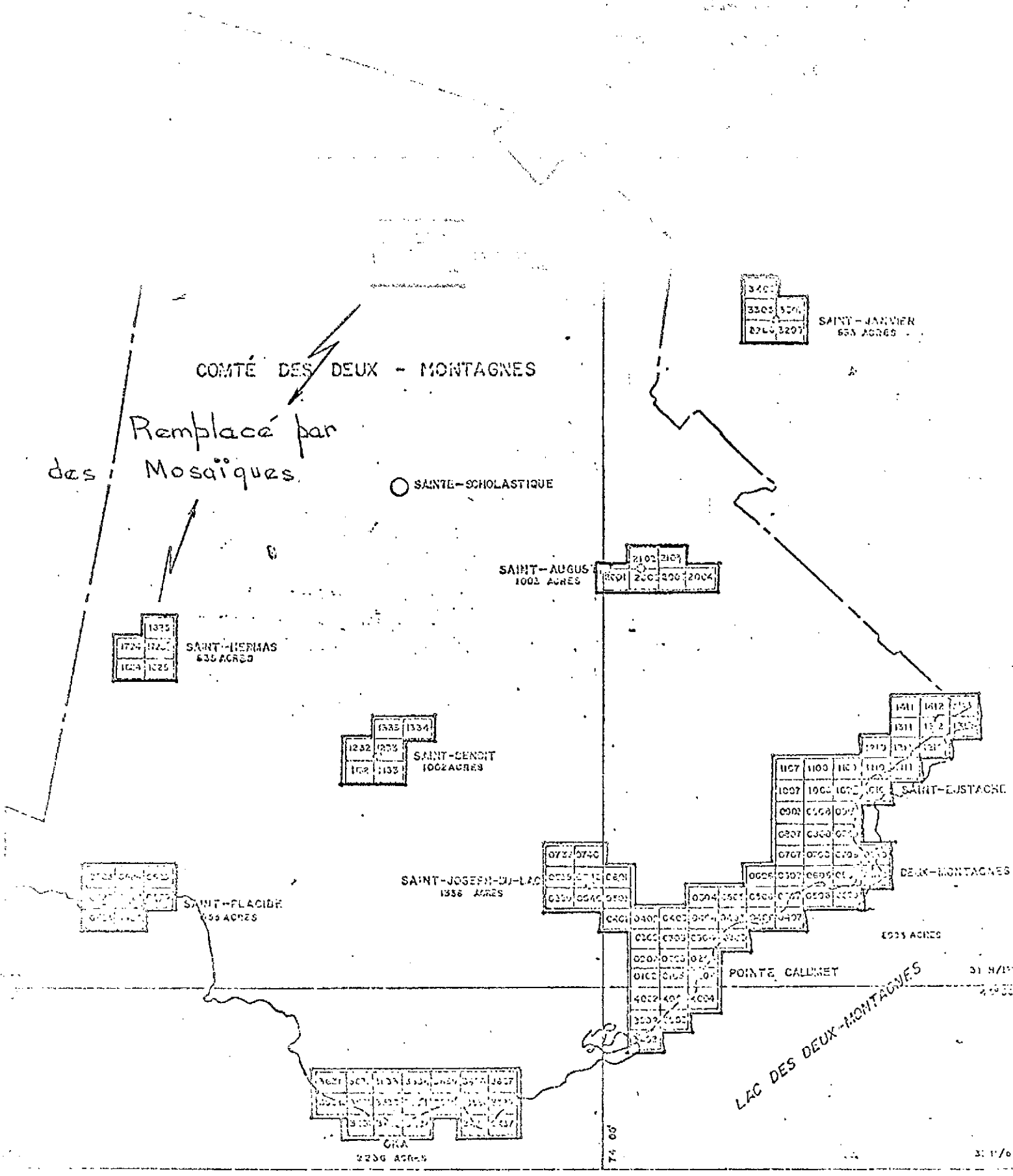
300 160 acres

Contractant: Gendron et
Lefebvre



GOVERNEMENT
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
DES TERRES
ET FORÊTS
HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

P 82-71
P. 95-71
Contractant: Michel Sicé
Carte conv. 1:10 000 - 2.5m



CONDUITE D'AQUEDUC
CENTRE-VILLE DE LACHUTE

43.

OBJECTIF:

Au cours des dernières années, la cité de Lachute a fait construire une partie de la conduite maîtresse d'aqueduc de 16" de diamètre entre l'usine de filtration et l'extrémité "est" de la ville. Une autre partie fut construite dans le secteur "ouest". Il s'agissait donc d'unifier le réseau de distribution par la construction d'une nouvelle conduite dans le Centre-Ville. La construction de cette conduite maîtresse était rendue nécessaire par l'arrivée de nouvelles industries dans le secteur "ouest" et aussi pour fournir un réseau adéquat aux usagers et aux usines existantes.

DESCRIPTION:

Les travaux consistent en l'installation d'une nouvelle conduite de 16 pouces de diamètre sur une section de 6,700 pieds avec les raccordements nécessaires aux rues transversales.

REALISATION:

Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale a inscrit une participation financière de l'ordre de \$352,000 pour la conduite d'aqueduc tandis que la municipalité s'est engagée à installer une nouvelle conduite d'égoût pour un montant de \$247,000.

OBJECTIF:

Cette enquête de circulation, transport et tourisme dans la région aéroportuaire a pour objet de dresser un bilan des mouvements des différents types de véhicules à l'intérieur et hors de la région en vue d'apporter l'information nécessaire à une planification des transports régionaux. Plus spécifiquement, cette enquête vise à:

- établir les tendances majeures de déplacements
- définir la corrélation existante entre la production des déplacements et les facteurs socio-économiques (densité de population, revenu annuel moyen, etc)
- analyser les déplacements en fonction de leurs buts
- servir à l'élaboration et à la calibration de modèles mathématiques qui permettent d'évaluer les futurs déplacements
- déterminer les déplacements de marchandises par camions dans le territoire donné (nature, quantité et degré d'utilisation du camionnage)
- établir les déplacements-loisirs en incluant le mode d'hébergement et la durée de séjour.

DESCRIPTION:

Le programme considéré comprend les interviews, les classifications manuelles, les comptages automatiques, le codage des interviews, la perforation des cartes et les analyses mécanographiques.

REALISATION:

Ce projet a nécessité l'installation de seize (16) stations d'interviews à la périphérie de la région aéroportuaire et a permis la réalisation de 80,000 interviews.

Il a été exécuté par la firme Ewart, Tremblay & Ass. sous la maîtrise d'oeuvre du Ministère de la Voirie. Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale a contribué à cette réalisation par une subvention au montant de \$120,000.

DOCUMENTS DISPONIBLES:TitreDépositaire

Enquête Origine-Destination

Min. Voirie

Région "annexe B"

Territoire du nouvel aéroport

international de Montréal

Avril 1972 (incluant appendice A & B)

Enquête Origine-Destination

Min. Voirie

Région "annexe B"

Territoire du nouvel aéroport

international de Montréal

Appendice C

Avril 1972

D'EGOUT ET D'AQUEDUC DANS LA ZONE AEROPORTUAIRE

OBJECTIF:

Ce projet vise à préparer des plans régionaux d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement des eaux usées et d'écoulement des eaux de surface pour les pôles et axes de la zone aéroportuaire appelés à se développer dans un avenir rapproché.

DESCRIPTION:

L'étude permettra une évaluation du fonctionnement actuel des réseaux, une analyse des données concernant le débit actuel et potentiel dans l'alimentation en eau potable et l'écoulement des eaux usées et eaux de surface, à l'établissement de solutions alternatives d'aménagement et enfin à l'adoption d'une solution et la préparation du plan directeur qui en découle. Ces études touchent trois (3) secteurs, soit l'axe est-ouest de Terrebonne à St-Eustache en passant par Ste-Thérèse, la zone urbaine de St-Jérôme (y compris l'aéroport) et la zone urbaine de Lachute.

REALISATION:

Le maître d'oeuvre, la Régie des eaux du Québec, a confié le travail à un consultant principal, Lalonde, Valois, Lamarre,

Valois & Associés Ltée; le coût total de l'étude est de \$475,000 et le ministère de l'Expansion Economique Régionale y participe via une subvention de \$250,000.

La remise du rapport final est prévue pour novembre 1972. Il comprendra pour les trois secteurs mentionnés plus haut les documents suivants:

- Volume I: Données générales de base (milieu physique, démographique et zonage, demande d'eau d'alimentation, rejets d'eaux usées, et coûts)
- Volume II: Plan directeur - Eaux d'alimentation
(Inventaire des équipements existants, études particulières, critères de calcul, méthodologie, description des variantes considérées, analyses hydrauliques et économiques et plan directeur)
- Volume III: Plan directeur - Eaux usées
(Inventaire des équipements existants, égoûts combinés vs égoûts séparatifs, critères de calcul, méthodologie, description des variantes considérées, analyse hydrauliques et économiques et plan directeur)
- Volume IV: Plan directeur - Eaux de surface
(Inventaire des équipements existants, études particulières, critères de calcul, méthodologie, description des variantes considérées, analyses hydrauliques et économiques et plan directeur.)

SERVICES MUNICIPAUX

PARC INDUSTRIEL DE LACHUTE

49.

OBJECTIF:

Ce projet permet de fournir à la municipalité de Lachute l'aide financière nécessaire à la réalisation d'un parc industriel près de son aéroport en défrayant les coûts des infrastructures reliées à l'implantation d'industries dans ce parc. Ces travaux contribuent à consolider la vocation industrielle de la cité de Lachute dans le Territoire de la sous-région Nord de Montréal.

DESCRIPTION:

L'implantation de ce nouveau parc industriel d'une superficie d'environ 300 acres a exigé l'installation des services suivants: 800 pieds d'égoût domestique, 2700 pieds d'égoût de surface et 3500 pieds de conduite d'aqueduc. La confection d'une voie d'accès au parc, la rue Bradford, sur une longueur d'environ 2000 pieds a aussi été effectuée dans le cadre de ce programme.

REALISATION:

Une somme de \$252,000 a été versée par le ministère de l'Expansion Economique Régionale à la cité de Lachute pour la mise en place de ces infrastructures au parc industriel.

(de la route 65 à l'autoroute 25)

OBJECTIF:

Ce projet s'inscrit dans le programme global de construction de l'autoroute 640 de l'autoroute des Laurentides à l'autoroute de la Rive Nord (40). Il a donc pour but de contribuer à l'implantation d'une artère est-ouest importante dans le réseau routier régional.

DESCRIPTION:

Les travaux visent à la construction de la deuxième chaussée de l'autoroute 640 et des chemins de desserte entre la route 65 et l'autoroute 25 soit sur une longueur de 9.21 milles. Ce projet constitue une extension au contrat initial octroyé par le ministère de la Voirie pour la construction de l'autre chaussée.

REALISATION:

Le montant de la subvention octroyé par le ministère de l'Expansion Economique Régionale pour l'exercice budgétaire 1971-72 s'élève à \$950,000 ce qui couvre les frais d'environ 50% du coût prévu des travaux pour la deuxième chaussée.

OBJECTIF:

Face à un problème de disposition des ordures, six (6) municipalités de la partie sud du comté de Deux-Montagnes se sont groupées pour faire l'étude de propositions valables pour améliorer la situation. Un comité Intermunicipal créé à cet effet réunit les municipalités de St-Eustache, Deux-Montagnes, Oka, Ste-Marthe-sur-le-Lac, St-Joseph-du-Lac et Pointe Calumet. Après consultation, la méthode de disposition des ordures choisie fut l'incinération.

Le projet de construction d'un incinérateur veut permettre aux six municipalités d'organiser sur une base régionale la disposition des déchets solides par des techniques conformes à la protection de l'environnement et cela, dans un secteur de la région aéroportuaire appelé à connaître une croissance démographique accélérée.

DESCRIPTION:

Le projet comprend la construction d'une bâtisse d'entreposage des déchets, l'installation de la mécanique de l'incinérateur par la firme Treca Ltée, la construction d'un chemin d'accès et l'achat d'équipement nécessaire au déplacement des ordures de la bâtisse d'entreposage à l'incinérateur.

REALISATION:

L'estimation globale du coût des travaux incluant l'achat d'un terrain était de l'ordre de \$350,000. Le ministère de l'Expansion Economique Régionale dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur les zones spéciales a prévu une somme de \$277,000 pour la construction de cet incinérateur régional.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Programmes auxiliaires
BANAİM

Détermination de la nature, du rôle
de la vocation et des facilités de
l'aéroport

21 janvier 1972, 13 pp.

* MICQ et BANAİM

Jean-Guy Duquet &
Richard Thouin,
Pluram Inc.

Extension des parcs industriels
municipaux de la région aéroportuaire
Etudes physique et économique

19 juillet 1972, 123 pp. + annexes

* MICQ

Redma & Ass. Ltée

PICA - Rapport d'étude
Analyse des expériences étrangères
et propositions d'exploitation

Mai 1972, 49 pp.

* MICQ

Normand Dion, ing.-cons.

Rapport de l'estimation des
capacités portantes

14 juin 1972, 44 pp.

* MICQ

Sorès, Inc.

L'accueil et l'aéroport
Ste-Scholastique

Rapport final

Avril 1972, 147 pp. + annexes

* MTCP

Sorès, Inc.

L'accueil et l'aéroport
Ste-Scholastique

Sommaire du Rapport final

Avril 1972, 55 pp.

* MTCP

* Organisme dépositaire du document

Histart Inc.

Inventaire des bâtiments anciens
* SATRA Montréal et MACu Québec

Gaétan Richard, Urbaniste

Aménagement récréatif de la
Rivière du Nord
31 mars 1972, 166 pp.
* MTCP

Ministère des Richesses
naturelles

Inventaire des besoins actuels
et futurs en eau
103 pp.
* MRN

Groleau, DeGuise & Ass.,
ing.-cons.

Etude de régularisation de la
Rivière du Nord
- Analyse du système hydrologique
existant
- Aménagement de nouvelles retenues
Avril 1972, 128 pp.
* MRN

Ministère des Richesses
naturelles

Etude des inondations et mise en
valeur des plaines
78 pp. + annexes
* MRN

Ministère des Richesses
naturelles

Etude de l'érosion et de la
sédimentation
34 pp. + annexes
* MRN

Ministère des Richesses
naturelles

Etude des redevances payées au MRN
18 pp. + annexes
* MRN

* Ibid

Ministère des Richesses
naturelles

Analyse limnologique
162 pp.

* MRN

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des plages
Septembre - octobre 1971
10 pp.

* MAM

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des colonies de vacances
et terrains de camping
Tome I, Sept., oct. et nov. 1971
112 pp.

* MAM

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des colonies de vacances
et terrains de camping
Tome II, 27 janvier 1972
133 pp.

* MAM

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des hôtels et motels
351 pp.

* MAM

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des systèmes d'aqueduc
220 pp.

* MAM

Ministère des Affaires
municipales
(Serv. de l'environnement)

Etude des sites de disposition
des déchets solides
Décembre 1971 - Janvier 1972
84 pp.

* MAM

* Ibid

- Bessette, Crevier, Parent,
Tanguay & Ass. Relevé sanitaire du village
de St-Canut
20 décembre 1971, 39 pp. + annexes
* MAM
- Bessette, Crevier, Parent,
Tanguay & Ass. Relevé sanitaire du village
de St-André Est
TOME I, 1er décembre 1971
46 pp. + annexes
* MAM
- Bessette, Crevier, Parent
Tanguay & Ass. Relevé sanitaire du village
de St-André Est
TOME II, 1er décembre 1971
325 pp. + annexes
* MAM
- Bessette, Crevier, Parent
Tanguay & Ass. Relevé sanitaire du village
de St-Philippe
14 décembre 1971, 41 pp. + annexes
* MAM
- Bessette, Crevier, Parent
Tanguay & Ass. Relevé sanitaire du village
de Whisselton
14 décembre 1971, 41 pp. + annexes
* MAM
- Les Estimateurs Profession-
nels Leroux, Beaudry, Picard * Rôle d'évaluation
& Ass. Inc. VILLE DE STE-SCHOLASTIQUE
- Les Estimateurs Profession-
nels Leroux, Beaudry, Picard * Fiches d'évaluation
& Ass. Inc. (Fiche-type)
* VILLE DE STE-SCHOLASTIQUE

* Ibid

Raymond, Chabot,
Martin, Paré & Ass.

Etude des ressources actuelles
des municipalités de la région
aéroportuaire (Partie I)

82 pp.

* SATRA

Raymond, Chabot,
Martin, Paré & Ass.

Etude de l'utilisation des ressour-
ces municipales de la région
aéroportuaire (Partie II)

193 pp.

* SATRA

Demers, Gordon,
Baby Ltée

Centre d'information urbaine
et régionale

Volume I - Rapport final

15 mai 1972, 86 pp.

* SATRA

Demers, Gordon,
Baby Ltée

Centre d'information urbaine
et régionale

Volume II - Rapport final

15 mai 1972. 90 pp. + annexe

* SATRA

S.A.T.R.A.

Instrumentation d'urbanisme

Première partie

Contexte, objectifs et notions
diverses

Mars 1972, 91 pp.

* SATRA

S.A.T.R.A.

Un territoire - (Atlas géographique
de la région du N.A.I.M.)

24 pp.

* SATRA

* Ibid

Ministère des Terres
et Forêts

Répertoire des points géodésiques

Feuillets 31 G/8, 16 pp.
" " 31 G/9, 302 pp.
" " 31 G/16, 25 pp.
" " 31 H/5, 5 pp.
" " 31 H/12, 285 pp.
" " 31 H/13, 81 pp.

* MTF

Ewart, Tremblay
& Associés

Enquête Origine-Destination
Région "annexe B"

Territoire du nouvel aéroport
international de Montréal
Avril 1972 (incluant appendice A & B)
158 pp.

* MINISTERE DE LA VOIRIE

Ewart, Tremblay
& Associés

Enquête Origine-Destination
Région "annexe B"

Territoire du nouvel aéroport
international de Montréal
Avril 1972 (Appendice C)
225 pp.

* MINISTERE DE LA VOIRIE

A VENIR:

Régie des eaux

Etude de la qualité des eaux de
la Rivière du Nord

* MAM

PLANS

Les Estimateurs Profesio-
nels Leroux, Beaudry,
Picard & Ass. Inc.

* Plan d'évaluation
Ville de Ste-Scholastique

* Ibid

Documents disponibles sous forme de cartes:

- * Coupe des sondages (1 à 208)
Novembre 1971, échelle 1"=10'
- * MRN
- * Localisation des forages profonds
et peu profonds
Avril 1972, échelle 1:50,000
- * MRN
- * Topographie du socle rocheux
Avril 1971, échelle 1:50,000
- * MRN
- * Affleurements et épaisseur du
mort-terrain par relevés sismiques
et sondages
Avril 1971, échelle 1:50,000
- * MRN
- * Dépôts de surface
Avril 1971, échelle 1:50,000
- * MRN
- * Dépôts de surface et stratigraphie
Avril 1971, échelle 1:50,000
- * MRN
- * Géologie et topographie du socle
rocheux
Planche 1, avril 1971, échelle 1:50,000
- * MRN

* Ibid

Géotechnique

Planche 3, avril 1971, échelle 1:50,000

* MRN

Sols instables retracés par photos aériennes

Avril 1971, échelle 1:50,000

* MRN

Localisation des puits et forage (Section Hydrogéologie)

Planche 1, mai 1971, échelle 1:50,000

* MRN

Epaisseur des terrains non consolidés (Section Hydrogéologie)

Planche 2, mai 1971, échelle 1:50,000

* MRN

Cartes mécanographiques 1:25,000

pour les caractéristiques physiques suivantes: type de matériel, valeur du pH, répartition des argiles, épaisseur des argiles, topographie de la roche en place, teneur en carbonate, indice de plasticité, porosité.

* CGC

Cartes de localisation des points géodésiques pour les feuillets indiqués plus haut et aussi pour les municipalités suivantes: St-Eustache, Lachute, Terrebonne, St-Jérôme et Ste-Scholastique (D.O.T.)

* MTF

Inventaire cadastral

Cartes au 1,000 et au 10,000e tel qu'indiqué sur les plans inclus dans le texte.

* MTF

DESCRIPTIONS DES
PROJETS 1972-1974

ZONE SPECIALE

NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL

Projets 1972-74

Brèves descriptions

1- Projets du ministère de la Voirie (réseau routier régional)

Eclairage de l'autoroute
15 (reconduction)

Installation d'un système d'éclairage routier sur l'autoroute A-15 de Ste-Thérèse jusqu'à St-Jérôme soit sur une longueur de 15.8 milles. Le coût total du projet est de \$1,767,000, en 1971-1972 un montant de \$1,586,000 a été utilisé. En 1972-73 une subvention de \$181,000 servira à compléter le projet.

Elargissement de la
route 117 (117) (reconduction)

Elargissement de la 117 de trois voies à quatre voies carrossables sur une longueur de 9.8 milles soit de la rivière des Mille-Iles à St-Janvier. Le coût global du projet est de \$5,288,000, en 1971-72 l'Entente a contribué un montant de \$4,720,000 et le Ministère de la Voirie \$237,000. En 1972-73, l'Entente contribuera, un montant de \$331,000 en subventions pour compléter ces travaux.

Elargissement de la
route 117 dans Ste-Scholastique (reconduction)

Elargissement de la route 117 de trois voies à deux chaussées de deux voies chacune sur une longueur de 4.4 milles. L'Entente financera un montant de \$2,000,000 en prêts pour permettre la réalisation de ce projet.

Elargissement de la
route 117 de St-Antoine
à St-Jérôme

Elargissement de la route 117 de trois voies à quatre voies carrossables sur une longueur de 1.14 milles. L'Entente financera un montant de \$810,000 en prêts pour la réalisation de ce projet.

Autoroute 640 de la A15
à la 65 (reconduction)

Construction d'un tronçon à quatre voies sur une longueur de 4.6 milles, entre la A15 et la 65.

Le coût global du projet est de \$9,605,000, en 1971-72 l'Entente a contribué un montant de \$5,249,000 en subventions et le ministère de la Voirie \$284,000.

En 1972-73 l'Entente contribuera un montant de \$4,072,000 dont \$3,072,000 en subventions.

Autoroute 640 (65 à A25) 2^e chaussée (reconduction)

Construction d'un tronçon d'autoroute comprenant deux chaussées de deux voies chacune. La contribution fédérale ne comprend que le coût d'une de ces deux chaussées. Le projet s'échelonne sur une longueur de 9.2 milles soit de la 65 à la A-25 dont 5.7 milles sont à l'intérieur de la zone spéciale.

Le coût global est de \$2,360,000, le coût de la partie à l'intérieur de la zone est de \$1,652,000. En 1971-72 la contribution de l'Entente a été de \$950,000 et celle du ministère de la Voirie \$95,000. En 1972-73 pour compléter le tronçon à l'intérieur de la zone, l'Entente contribuera un montant de \$607,000 en subventions.

Réfection route 41 des limites du comté d'Argenteuil et Deux-Montagnes à la A-15 excluant le village de St-Canut (reconduction)

Reconstruction de la route 41 (158) sur une longueur de 9.1 milles soit 3.5 milles à l'est de St-Canut et 5.6 milles à l'ouest. La nouvelle section - type de la route aura 24 pieds de pavage. Le nouvel alignement ainsi que le profil seront conçus pour une vitesse de base de 50 mph.

Le coût global du projet est de \$2,111,000, en 1971-72 l'Entente a contribué un montant de \$994,000. En 1972-73, l'Entente contribuera un montant de \$1,117,000 en subventions.

Réfection route 41 dans le village de St-Canut

Reconstruction de la route 41 sur une longueur de 3.0 milles. La nouvelle section - type de la route aura 24 pieds de pavage. Le nouvel alignement ainsi que le profil seront conçus pour une vitesse de 30 mph.

Etagement de la A-640
à la hauteur de la 65

L'entente contribuera un montant de \$800,000 en prêts soit le coût global du projet.

A-640, prolongement
jusqu'à Oka

Construction d'un viaduc à quatre voies au dessus de la A-640 soit une structure de 43 pieds de largeur et de 363 pieds de longueur.

L'Entente contribuera un montant de \$360,000 en subventions soit le coût global du projet.

Etude d'une liaison
express Montréal - Ste-
Scholastique

Construction de la A-640 sur une longueur de 5.6 milles soit de la voie du CN à la route 29 à l'est au parc d'Oka. Cette autoroute comprend deux chaussées de deux voies chacune.

Le coût global du projet est de \$7 millions. L'Entente contribuera un montant de \$1,500,000 en prêts.

L'étude devra comprendre une étude de marché, une étude des différents systèmes de transport proposés tant pour l'équipement que pour les tracés et une étude des conséquences d'un tel projet. Le projet a pour but de favoriser l'intégration économique de l'aéroport international de Montréal et la région nord à l'agglomération montréalaise en développant un axe principal de transport et de communication entre l'aéroport et le centre-ville.

Le coût approximatif de ce projet est de \$400,000. L'Entente contribuera un montant de \$300,000 en subventions.

2- Projets des ministères provinciaux

Rénovation inventaire
cadastral, cartographie
et géodésie, zone aéro-
portuaire (phase 2)

La connaissance du territoire et plus précisément du morcellement du territoire est à la base même de l'implantation de toute infrastructure, de l'évaluation municipale, de l'expropri-

ation, de l'amélioration et du réaménagement foncier. Dans les limites de la zone spéciale NAIM, ce morcellement n'est connu que d'une façon désordonnée et qu'il n'en existe aucune représentation graphique si ce n'est pour le tiers environ des parcelles qui sont cadastrées.

Le ministère des Terres et Forêts du Québec complètera ce projet de rénovation cadastrale entrepris en 1971-72. L'Entente a contribué un montant de \$813,000 en subventions en 1971-72 pour entreprendre ce projet. En 1972-73, l'Entente contribuera un montant de \$350,000 en subventions pour le compléter.

Etude de localisation et d'aménagement PICA

La création d'un parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA) à Ste-Scholastique, doté de tous les services, serait susceptible d'intéresser l'industriel qui conçoit ses projets d'investissements à l'échelle internationale ou interprovinciale. Un tel parc, en plus de constituer une réserve de terrains facilement accessibles pour des entreprises déjà implantées au Québec, constituerait un instrument efficace de promotion auprès des "investisseurs étrangers" et pourrait produire un effet, d'entraînement bénéfique sur les parcs industriels environnants.

Le projet permettra de déterminer la localisation optimale de ce parc industriel, d'identifier sa clientèle potentielle, de définir les services qu'il devra offrir et de déterminer la superficie qu'il devra couvrir.

En 1971-72, l'Entente a contribué un montant de \$32,000 en subventions pour entreprendre ce projet. En 1972-73, l'Entente contribuera un montant de \$270,000 en subventions pour compléter le travail entrepris. Le ministère de l'Industrie et du commerce est le maître-d'oeuvre de ce projet.

Etude géoscientifique (reconduction)

La connaissance qualitative et quantitative des dépôts de surface et des divers paramètres mécaniques et physiques de

leurs composants est nécessaire à la planification et à l'aménagement du territoire.

Les buts du projet seront atteints par les travaux suivants: - forages stratigraphiques pour compléter les travaux entrepris en 1971-72, - forages hydrogéologiques et la mise en place de points d'observation, - forages géotechniques aux secteurs désignés permettront de préciser l'emploi futur de ces sols.

En 1971-72, l'Entente a contribué un montant de \$273,000 en subventions. En 1972-73, l'Entente contribuera un montant de \$285,000 en subventions pour compléter ces travaux.

Ces travaux seront réalisés conjointement par la Commission Géologique du Canada et par le ministère des Richesses Naturelles du Québec.

Plans directeurs
d'égoûts et d'aqueduc
(reconduction)

Cette étude permettra d'obtenir des plans directeurs régionaux intégrés pour les principales agglomérations du territoire. Ces plans directeurs serviront à planifier les investissements dans le secteur eau au cours des prochaines années et feront partie des plans directeurs que chaque municipalité doit préparer en vertu du Bill 60.

En 1971-72, l'Entente a contribué un montant de \$250,000 en subventions et la Régie des Eaux du Québec \$225,000 pour effectuer ce travail. En 1972-73, l'Entente contribuera un montant de \$55,000 en subventions pour compléter ce projet dont le coût global est un peu plus élevé que prévu.

La Régie des Eaux du Québec est le maître-d'oeuvre du projet.

Centre d'information,
opérationnalisation de
la banque de données et
publications (reconduc-
tion)

En 1971-72 dans le cadre du projet "Plan d'urbanisme pour la zone aéroportuaire" financé par l'Entente, le SATRA a complété une banque de données sur les caractéristiques des entreprises des institutions et de la population de la région aéroportuaire.

De plus, SATRA a effectué une étude sur les besoins d'information des municipalités pour fins de préparation de plans directeurs et pour fin de gestion municipale.

Le projet actuel permettra de réaliser les objectifs suivants: - produire à la demande des municipalités et des groupements municipaux les documents d'information, les tableaux statistiques, les analyses et les compilations requises pour la préparation des plans directeurs intermunicipaux ou municipaux, - assurer la permanence des flux d'information et de la banque de données pour fins de gestion municipale et de planification.

Le coût global de ce projet est de \$180,000. L'Entente contribuera ce montant en subventions. Le SATRA est le maître-d'oeuvre du projet.

Etude sur la régionalisation des services d'incendie, police, évaluation, ordures ménagères et sur les problèmes d'inondations et de sablières

La venue de l'aéroport impose la mise en place d'un réseau de services municipaux de haute qualité en tout incompatible avec la situation présente.

Cette étude a pour but de préciser la mise en place de réseaux intermunicipaux ou régionaux de services en ce qui a trait à la police, protection contre les incendies, évaluation foncière et ordures ménagères; - et d'établir une stratégie visant à solutionner à court terme les problèmes d'inondations et des sablières dans les municipalités de Ste-Marthe et de Pointe-Calumet.

L'Entente contribuera un montant de \$130,000 en subventions soit le coût global de ce travail. Le SATRA est le maître-d'oeuvre de ce projet.

Détermination des besoins en logements dans la région aéroportuaire

Ce projet permettra l'élaboration d'une stratégie de mise en place de logements à prix modique dans l'ensemble de la région aéroportuaire et dans chacun de ses secteurs.

Le coût approximatif de ce projet est de \$30,000 et sera financé par l'Entente sous forme de subventions. Le SATRA est le maître-d'oeuvre de ce projet.

Infrastructures dans le parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA) - (conditionnel à l'étude en cours)

L'étude de localisation et d'aménagement PICA actuellement en cours a pour objectif de déterminer l'opportunité de mettre sur pied une infrastructure d'accueil pour l'industrie directement attirée par le nouvel aéroport. Advenant que ce travail prouve qu'une demande existe pour des espaces industriels et commerciaux à proximité de ce nouvel aéroport, il faudra, immédiatement suite à cette constatation, voir à la réalisation concrète du parc industriel et commercial. L'aéroport devant commencer à opérer en 1975, il faudrait qu'à cette date PICA soit devenu une entité physique prête à accueillir les industries sensibles à une localisation au voisinage immédiat d'un aéroport international.

L'Entente réserve un montant de \$640,000 en prêts pour entreprendre les travaux que l'étude PICA est à préciser.

3- Les projets municipaux

St-Jérôme - réaménagement du Centre-Ville

L'Entente contribuera un montant approximatif de \$1 million dont \$460,000 en subventions pour réaliser certains travaux de rénovation au Centre-Ville de St-Jérôme. Ces travaux comprennent des modifications à certaines rues. Les négociations se poursuivent pour préciser la nature exacte des projets.

Ste-Thérèse - réaménagement du Centre-Ville

La cité de Ste-Thérèse fait face à différents problèmes liés à son expansion rapide; son noyau urbain ancien s'est rapidement dégradé et n'a pas suivi une évolution comparable à celle du reste du territoire de la municipalité.

La nécessité d'un réaménagement a été confirmée récemment par le choix de développement effectué par le SATRA et approuvé par les municipalités de la région. Ste-Thérèse a été considéré comme un pôle de croissance important devant accueillir 180,000 habitants en l'an 2001.

Le projet va permettre la mise en place d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts pluviaux, d'égouts sanitaires et de pavages dans un quadrilatère du Centre-Ville. De plus ce projet comprend la canalisation de la rivière aux Chiens pour permettre une meilleure utilisation du sol.

L'Entente contribuera un montant de \$700,000 pour ce projet dont \$350,000 sous forme de subventions.

Lachute - réaménagement du Centre-Ville

L'objectif de ce projet est de réaménager les services du centre-ville de façon à fournir aux entreprises commerciales ainsi qu'aux bureaux d'affaires et principalement à la clientèle, des facilités adéquates qui permettront d'absorber la croissance de la ville et de conserver au Centre-Ville actuel son rôle de centre de services régional.

Ce projet comporte trois éléments soit:
- le réaménagement de l'accès est, au centre-ville, par la route 41; - le réaménagement de la rue principale et - la construction d'un collecteur d'égouts et d'une conduite maîtresse d'aqueduc à l'ouest de la rue principale.

L'Entente contribuera un montant de \$600,000 pour ce projet dont \$300,000 sous forme de subventions.

St-Eustache - construction d'un réservoir souterrain d'eau traitée sur la grande côte à St-Eustache

Tout le réseau de distribution d'eau du secteur de la Grande Côte n'est alimenté que par une seule conduite de 12" de diamètre venant du Centre-Ville de St-Eustache. A cause de l'urbanisation la demande en eau s'accroît rapidement et la pression statique est insuffisante pour répondre aux besoins.

Ce projet permettra de construire un réservoir afin de constituer une réserve d'eau traitée pour équilibrer les pressions et pour répondre aux besoins. L'étude "plans directeurs d'égouts et d'aqueduc"

actuellement en cours permettra de déterminer la localisation et la capacité définitives de ce réservoir. L'Entente contribuera un montant de \$230,000 pour ce projet dont \$100,000 en subventions.

St-Eustache - amélioration de l'usine de filtration

L'objectif de ce projet est d'assurer une meilleure pression dans tout le réseau de distribution de la ville de St-Eustache et principalement dans le centre-ville et dans tout le secteur est. Les modifications permettront d'équilibrer les pressions et par conséquent d'assurer un meilleur niveau de services aux usagers.

Ce projet consiste à augmenter la capacité de pompage d'eau traitée et à modifier le système de distribution à la sortie de l'usine de filtration.

L'Entente contribuera un montant de \$110,000 pour ce projet dont \$50,000 en subventions.

Deux-Montagnes - augmentation de la capacité de l'usine de filtration

L'objectif de ce projet est d'optimiser la capacité de production de l'usine de filtration afin de répondre adéquatement aux besoins en eau actuels et futurs de la municipalité.

Le projet consiste à équiper un 4ième filtre inutilisé actuellement en y installant un milieu filtrant. Ceci permettra d'obtenir une capacité nominale de 2.16 millions de gallons par jour comparativement à 1.3 actuellement et une capacité maximum d'environ 3.0 millions de gallons par jour. Cette capacité serait suffisante pour répondre aux besoins jusqu'en 1975. Afin de compléter les modifications, il sera nécessaire d'installer une nouvelle pompe d'eau brute et une nouvelle pompe d'eau traitée.

L'Entente contribuera un montant de \$220,000 pour ce projet dont \$90,000 en subventions.

Oka - construction
d'un réseau d'égoûts
et raccordement à
l'usine Parc Paul Sauvé

La ville d'Oka ne possède pas de réseau d'égoûts organisé - L'objectif de ce projet est donc de mettre en place un équipement d'infrastructures qui améliorera sensiblement la qualité du milieu environnant principalement dans le village et qui comme conséquence favorisera la construction touristique de chalets et la mise en valeur du potentiel récréatif de ce secteur.

Le projet consiste à construire un système d'égoûts municipal intégré afin de collecter les eaux usées domestiques de chacune des maisons. Ce système d'égoûts sanitaires serait ensuite canalisé par un collecteur vers l'usine d'épuration du parc Paul Sauvé, afin d'y traiter les eaux usées du village conjointement avec celle du parc provincial.

L'Entente contribuera un montant de \$880,000 pour ce projet dont \$460,000 sous forme de prêts.

Lachute - augmentation
de la capacité de l'usine
de filtration

A cause de l'absence de réserve d'eau traitée soit à l'usine de filtration ou dans le centre-ville de Lachute, l'usine de filtration doit opérer directement en fonction de la demande. Le but de l'augmentation de la capacité de l'usine est de pouvoir installer une capacité suffisante pour répondre aux débits de pointe journalière et aussi pour répondre à l'augmentation de la consommation moyenne qui atteint actuellement la capacité nominale de l'usine.

En 1971-72 l'Entente a contribué un montant de \$683,000 en subventions pour la construction d'un barrage. Ce barrage permet d'obtenir un débit régularisé de 7 millions de gallons d'eau brute par jour.

Le projet actuel consiste à modifier l'équipement de décantation et l'équipement des filtres de façon à porter la capacité nominale de production de l'usine de 2 à 4 millions de gallons par jour.
L'Entente contribuera un montant de \$330,000 pour ce projet dont \$120,000 sous forme de subventions.

Municipalités - confection
des plans municipaux
d'urbanisme et de
développement

Les municipalités de la région aéroportuaire doivent, de par la loi, préparer des plans municipaux d'urbanisme. Les subsides seront versés sur une base per capita, échelonné en quatre temps correspondant aux quatre phases du plan d'urbanisme proposés par le SATRA. Ce cheminement des plans d'urbanisme tient compte des hypothèses de regroupement formulées par le SATRA et le ministère des Affaires municipales.

L'Entente contribuera un montant de \$300,000 pour la réalisation de ces travaux dont \$145,000 en subventions.

4- Réserve

Un montant de \$1,612,000 dont \$697,000 en subventions est retenu en réserve pour prévoir les augmentations de coût et l'approbation de nouveaux projets.

